



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°23-2024-064

PUBLIÉ LE 3 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture de la Creuse /

23-2024-05-13-00002 - Arrêté portant délégation de signature du responsable du service de gestion comptable de Guéret (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Creuse

23-2024-05-13-00002

Arrêté portant délégation de signature du
responsable du service de gestion comptable de
Guéret

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUÉRET

Le comptable, responsable du service de gestion comptable de Guéret

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mmes Caroline FRUH et Catherine TINGRY, inspectrices des finances publiques, adjointes au comptable du service de gestion comptable de Guéret à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 3000 €

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Durée et Montant
Frédéric Gillot	<i>Contrôleur des FP</i>	<i>6 mois et 1000 €</i>
Jimmy SASSANO	<i>Agent administratif des FP</i>	<i>3 mois et 500 €</i>
Catherine Bignet	<i>Agent administratif des FP</i>	<i>3 mois et 500 €</i>
Estelle KIM	<i>Agent administratif des FP</i>	<i>3 mois et 500 €</i>

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Creuse.

A Guéret, le 13/05/2024
Le comptable,

Emmanuel VULLIET
Inspecteur divisionnaire

Le comptable du SGC de Guéret
Emmanuel VULLIET

